

## L'OBV du Chêne mobilise les producteurs agricoles pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière du Bois Clair

Écrit par Caroline Gagné - Édition du 13 juin 2016



Au printemps 2016, l'[Organisme de bassins versants de la zone du Chêne \(OBV du Chêne\)](#) a complété un Projet collectif de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole entamé en 2011. Celui-ci visait notamment l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière du Bois Clair fortement touchée par les activités agricoles, la réduction de la fréquence des inondations de la rivière du Bois Clair aux abords du périmètre urbain de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière et l'amélioration des habitats aquatiques favorisant la survie d'espèces sportives.

Pour atteindre ces objectifs, il était clair que tout ruissellement sur les terres agricoles était à réduire et que tout dispositif de rétention d'eau devait être maintenu, entretenu ou créé, et ce, avec l'appui de la communauté locale. Une stratégie d'intervention en trois axes a donc été établie.

### La mobilisation

Le succès de ce type de projet s'appuie avant tout sur une participation active et volontaire des entreprises agricoles. Pour mobiliser les producteurs agricoles et les partenaires, l'OBV du Chêne a réalisé diverses actions de communication: rencontres d'entreprises agricoles, rencontres de partenaires, conférences de sensibilisation et de partage d'expériences, parutions médiatiques, réalisation de journées de démonstration et de transfert de connaissances. En tout, 50 événements ont été réalisés!

### La percolation

Le deuxième axe d'intervention était basé sur l'amélioration de la percolation des sols et la réduction du ruissellement sur l'ensemble du territoire. La promotion de trois pratiques, soit l'implantation d'engrais verts, l'implantation de cultures intercalaires et l'implantation de cultures de couverture d'hiver, a permis d'augmenter considérablement les superficies cultivées avec des pratiques de couverture de sol et d'augmenter la percolation de l'eau des terres cultivées.

### La rétention

Le dernier axe d'intervention visait à réaliser des dispositifs individuels ou collectifs pour augmenter la rétention de l'eau dans le sol afin d'éviter que les nutriments rejoignent les cours d'eau. Quelques travaux ont donc été réalisés dont l'implantation de ponceaux-avaloirs et la conception de sept chutes enrochées en bande riveraine et de six puits d'infiltration d'eau en champ.

Ce projet est l'un des huit projets collectifs de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole dont le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec assure la coordination provinciale. Il a été réalisé en vertu du sous-volet 2.2 du programme Prime-Vert 2013-2018 mis en œuvre dans le cadre de l'Entente Canada-Québec concernant Cultivons l'avenir 2 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).